

Cet exemple d'ERNMT gratuit à FEYZIN est édité par **ERNMT OFFICIEL.COM**

ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERS ET TECHNOLOGIQUES PLACE RENÉ LESCOT 69320 FEYZIN



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

RISQUES NATURELS (I)

RISQUES MINIERS (I)

RISQUES MINIERS (I)

RISQUES TECHNOLOGIQUES (I)

Risque industriel
Rupture de barrage
Transport de marchandises dangereuses

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Approuvé	PSS sur la commune Feyzin	27/08/1986
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPR inondation de l'OZON	09/07/2008
Inondation (Par ruissellement et coulée de boue)	Approuvé	PPR inondation de l'OZON	09/07/2008
Inondation (Par remontées de nappes naturelles)	Approuvé	PPRI Grand Lyon - Rhône aval	05/06/2008
nondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	PPRI Grand Lyon - Rhône aval	05/06/2008
Risque industriel (Effet de surpression)	Préscrit	69 PPRT de Feyzin Solaize	15/01/2009
Risque industriel (Effet thermique)	Préscrit	69 PPRT de Feyzin Solaize	15/01/2009
Risque industriel (Effet toxique)	Préscrit	69 PPRT de Feyzin Solaize	15/01/2009
Risque industriel (Effet de surpression)	Préscrit	69 PPRT de St Fons	15/01/2009
Risque industriel (Effet thermique)	Préscrit	69 PPRT de St Fons	15/01/2009
Risque industriel (Effet toxique)	Préscrit	69 PPRT de St Fons	15/01/2009

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable
- Risque industriel

⁽¹⁾ Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = BAse de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = BAse de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	AZI du Rhône en aval de Lyon, da	27/08/1986

Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
Poids de la neige - chutes de neige	26/11/1982	28/11/1982	15/12/1982	22/12/1982
Poids de la neige - chutes de neige	26/11/1982	27/11/1982	24/01/1983	29/01/1983
Inondations, coulées de boue et glissements de terrain	01/04/1983	30/04/1983	21/06/1983	24/06/1983
Inondations, coulées de boue et glissements de terrain	01/05/1983	31/05/1983	21/06/1983	24/06/1983
Inondations et coulées de boue	16/06/1986	16/06/1986	25/08/1986	06/09/1986
Inondations et coulées de boue	29/07/1990	29/07/1990	04/12/1990	15/12/1990
Inondations et coulées de boue	17/06/1992	17/06/1992	18/05/1993	12/06/1993
Inondations et coulées de boue	21/08/1992	21/08/1992	18/05/1993	12/06/1993
Inondations et coulées de boue	29/04/2007	29/04/2007	03/07/2007	10/07/2007
Inondations et coulées de boue	03/09/2008	03/09/2008	18/05/2009	21/05/2009

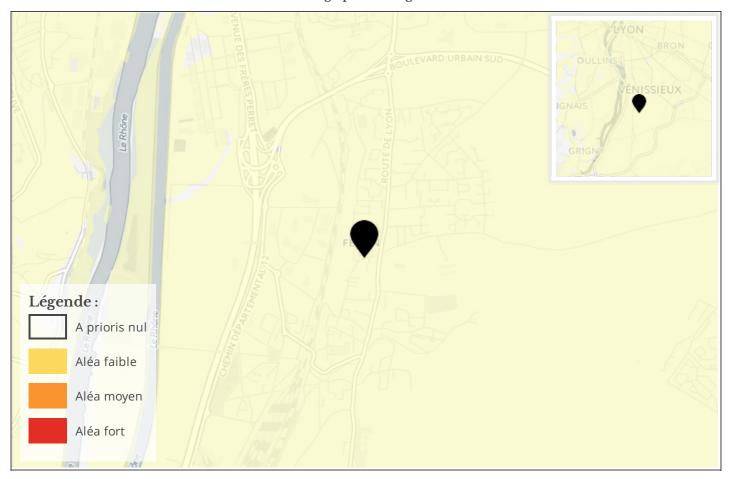
Cartographie des inondations



Cartographie des mouvements de terrains



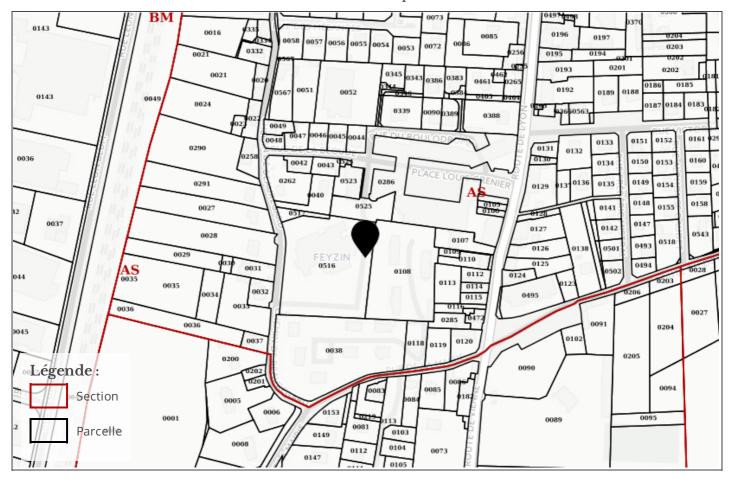
Cartographie des argiles



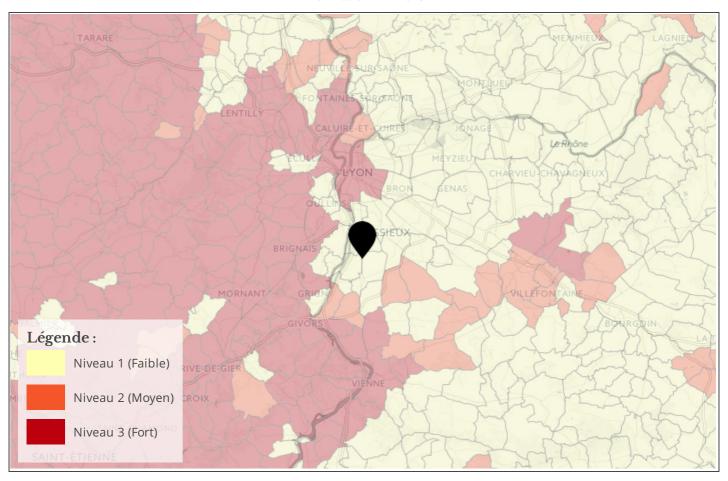
Cartographie des carrières / gypse



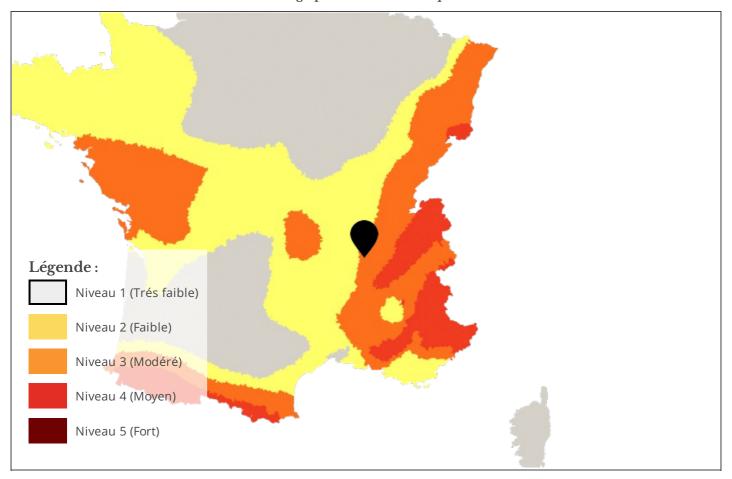
Referentiel cadastral parcelle



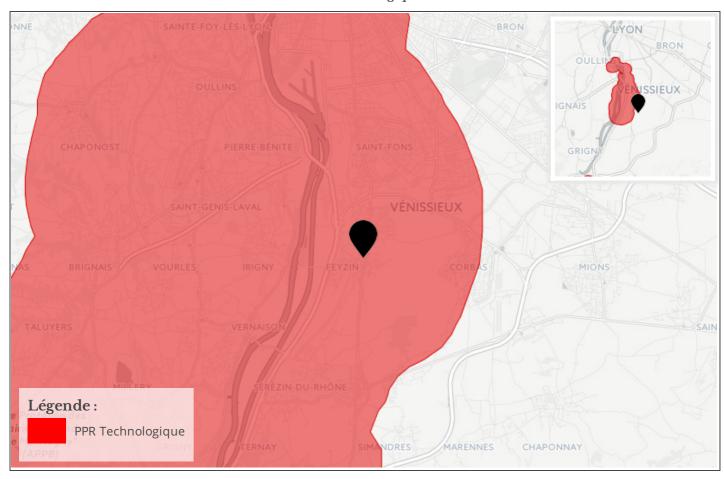
Information RADON



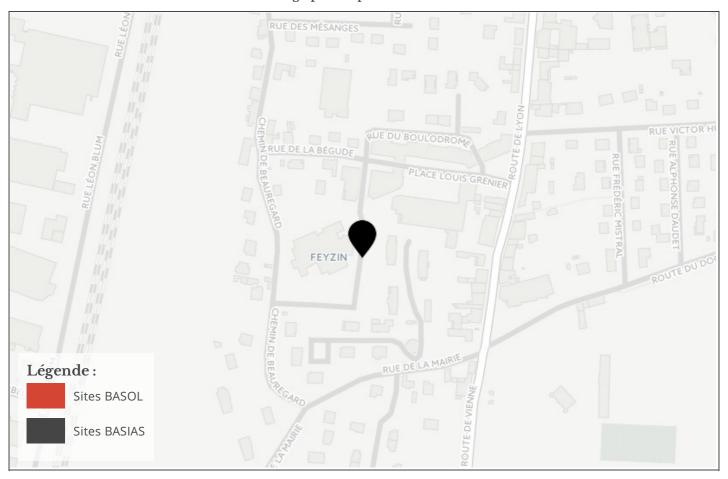
Cartographie des zones sismiques



PPR Technologique



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)





Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitu concernant l'immeuble, est établi sur la base des inform	the state of the s			technologiques	
N° 2009-2144		3/2009	Mis à jour le	21/04/2015	
informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)		j		
2. Adresse	code postal ou	Insee	commune		
Place René Lescot	·	320	FE	YZIN	
3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs p	lans de prévention de risques na	turels [PPR n]			
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	prescrit		Oui	Non	Х
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	appliqué par anticipation		Oui	Non	Х
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	approuvé		Oui	Non	Χ
> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :					
to an de stan		mouveme	nts de		
inondation	crue torrentielle	t	errain	avalanches	
sécheresse	cyclone	remontée de	nappe	feux de forêt	
séisme	volcan		autres		
extraits des documents de référence joints au prés	ent état et permettant la localisation	on de l'immeuble	au regard des risques	pris en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux	9	naturels	Oui	Non	Χ
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR	naturels ont été réalisés		Oui	Non	
4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de préve	ntion de risques miniers [PPR m]				
en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.					
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	prescrit		Oui	Non	Χ
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	appliqué par anticipation		Oui	Non	X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	approuvé		Oui	Non	X
> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :					
	mouvements de terrain		autres		
extraits des documents de référence joints au prés	ent état et permettant la localisation	on de l'immeuble	au regard des risques	pris en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux		miniers	Oui	Non	Х
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR	miniers ont été réalisés		Oui	Non	
5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de préve					
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR		ore approuvé	Oui X	Non	
si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arré	êté de prescription sont liés à :				
effet toxique X		effet de surpi	ression X		
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux r	isques d'un PPR technologiques ar	oprouvé	Oui	Non	X
extraits des documents de référence joints au prés	ent état et permettant la localisation	on de l'immeuble	au regard des risques	pris en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux	dans le règlement du ou des PPR		Oui	Non	Χ
technologiques si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR	technologiques ont été réalisés		Oui	Non	
		de le cienciaité	Out	14011	
6. Situation de l'immeuble au regard du zonage régleme		de la sismicite			
en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de > L'immeuble est situé dans une commune de sismicité		3	V	1	
> Elimineuple est situe dans une commune de sismicite	zone 5 zone 4 moyer	zone 3	X zone 2 odérée faib	zone 1 le tré	és
	.,,,			fai	ible
7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'ass	surance suite à une catastrophe	naturelle, miniè	ere ou technologique		
en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environn	ement				
> L'information est mentionnée dans l'acte authentique cor	nstatant la réalisation de la vente		Oui	Non	
vendeur/bailleur – acquéreur/locataire					
8. Vendeur - Bailleur	jean		Dura	nd	
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne		Dupo	nd	
10. Lieu / Date	FEYZIN		17/06/2	2017	
Attention I Cilc nimpliquent pas diabligation ou dinterdis	tion réglementaire narticulière les	aláas sannus au	práviciblos qui parmar	t âtro cianalás da	ne lee

Attention! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun rési	ıltat	
	Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)	
Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
59.0158	, les emulsions de feyzin, 16 rue léon blum feyzin(69276)	338 mètres
	Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)	
Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist
569.1134	grand Ivon, fevzin 69320	409 mètre

Télécharger l'IAL

 $\frac{http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone/Information-acquereurs-et-locataires-IAL$

Ministère du Développement Durable Déclaration de sinistres indemnisés Préfecture: Rhône en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement Adresse de l'immeuble Commune FEYZIN Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe Cochez les cases **OUI** ou **NON** Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements O Oui O Non Tempête Arrêté en date du 18/11/1982 Poids de la neige - chutes de neige Arrêté en date du 15/12/1982 O Oui O Non Poids de la neige - chutes de neige Arrêté en date du 24/01/1983 O Oui O Non Inondations, coulées de boue et glissements de terrain Arrêté en date du 21/06/1983 O Oui O Non Arrêté en date du 21/06/1983 O Oui O Non Inondations, coulées de boue et glissements de terrain Arrêté en date du 25/08/1986 O Oui O Non Inondations et coulées de boue Inondations et coulées de boue Arrêté en date du 04/12/1990 O Oui O Non Inondations et coulées de boue Arrêté en date du 18/05/1993 O Oui O Non Inondations et coulées de boue Arrêté en date du 18/05/1993 O Oui O Non Inondations et coulées de boue O Oui O Non Arrêté en date du 03/07/2007 Inondations et coulées de boue Arrêté en date du 18/05/2009 O Oui O Non

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Etabli le:

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : **www.prim.net**

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire